

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 7 (1950)

Heft: 10

Rubrik: Échos romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inscription

Les personnes que ce cours intéresse sont priées de s'inscrire auprès de l'E.F.G.S. jusqu'au plus tard le 18 novembre 1950, en précisant qu'il s'agit du « Cours de maîtres de sports ». La demande d'inscription sera accompagnée de :

Certificat d'origine; certificats scolaires;

Certificat de bonnes mœurs; certificat de sortie de l'École professionnelle; certificats d'apprentissage et autres certificats professionnels; un bref *curriculum vitae* manuscrit; un rapport sur l'activité sportive passée avec les attestations éventuelles relatives à une formation spéciale ou à des performances, visées par

l'association intéressée; un certificat médical et deux photos récentes.

Il sera précisé, en même temps, pour quelle (s) branche (s) spéciale (s) l'enseignement est désiré.

Renseignements

Tous renseignements complémentaires au sujet de ce cours peuvent être sollicités par écrit ou par téléphone auprès de l'E.F.G.S. (Tél. No 032/2.78.71).

Macolin, le 2 octobre 1950.

École fédérale
de gymnastique et de sport :

Le Directeur,
A. KAECH.

ÉCHOS ROMANDS

VAUD

CRÊT-BÉRARD

Le 2 mai 1948 vit à Lausanne le rassemblement de cinq mille jeunes paroissiens de l'Église nationale vaudoise, qui y prirent la décision de bâtir une Maison de la jeunesse et de l'Église. Tandis que le projet était confié pour étude à une commission d'ainés, parmi lesquels fut appelé M. R. Vuagniaux, chef de l'Office cantonal I.P., la jeunesse vaudoise déployait toute son ingéniosité à la recherche de fonds. Entre temps, le Synode et le Département de l'instruction publique et des cultes, ayant reconnu l'utilité de l'entreprise envisagée, lui accordaient leur approbation et leur appui.

L'an passé, à la même époque, les Jeunes Paroissiens avaient réuni une somme suffisante pour permettre au Conseil de fondation, institué spécialement à cet effet, d'acquiescer à deux pas de Puidoux, le superbe terrain de Crêt-Bérard. En

automne 1949 et ce printemps, les deux premiers chantiers de travail s'ouvrirent à tous les jeunes et virent mille huit cents volontaires des deux sexes offrir deux mille six cents journées de travail, créant un chemin empierré sur un demi-kilomètre, établissant sept cent cinquante mètres de canalisation et creusant les fouilles indispensables. Le second chantier s'est ouvert à la mi-août. Tous les jeunes y ont été accueillis avec joie.

Cet immense effort s'explique aisément.

Le désir de servir des Jeunes Paroissiens s'est rencontré avec un besoin pressant du pays. Il fallait au canton de Vaud une maison qui puisse accueillir à n'importe quel moment de l'année des camps ou des cours de formation pour les jeunes ou pour leurs responsables; une maison propice à des retraites collectives ou individuelles réalisables à bon marché; enfin, *last but not least*, une maison répondant aux besoins de l'éducation sportive de la jeunesse confiée à l'Office cantonal de l'éducation physique post-scolaire.

Pour satisfaire ces besoins multiples, il fallait une maison spécialement adaptée. Le projet définitif, établi par M. Claude Jaccottet, architecte, prévoit la construction de trois et même quatre bâtiments. Il y aura tout d'abord la Maison proprement dite, avec son réfectoire et sa salle de conférences séparés par une cloison amovible, ses salles d'étude et sa bibliothèque, son dortoir et une trentaine de petites chambres plus particulièrement destinées aux aînés ou aux visiteurs isolés. Par ailleurs, deux — et plus tard trois — pavillons seront aménagés pour les camps de jeunesse et comprendront un dortoir de trente places, une salle d'étude et de jeu et une petite cuisine.

L'un de ces pavillons est en construction. La première pierre en a été posée le 21 mai, par le président du Synode, en présence de deux mille personnes, parmi lesquelles on remarquait M. le conseiller d'État Pierre Oguey, qui prononça un remarquable discours.

Les Jeunes Paroissiens vaudois et leur aumônier, le pasteur Albert Girardet, apportent à cette entreprise toutes leurs forces et tout l'enthousiasme de la jeunesse; avec l'appui constant et généreux de la population, la bienveillance des autorités, ils sont heureux de doter le canton de Vaud d'une Maison de la jeunesse et de l'Église qui est appelée à rendre les plus grands services au pays.



Aide-toi et le Ciel t'aidera :
les I. P. vaudois construisent la route de Crêt-Bérard.

C.-H. F.